

Certains députés, notamment ceux du parti conservateur-progressiste, ont exprimé le désir de revenir à la prétendue libre entreprise, telle qu'elle existait il y a quelques années. A mon sens, ils ont bien mal compris l'évolution de l'économie moderne. Je leur reconnais le mérite de la sincérité, mais la libre entreprise telle qu'ils la conçoivent est une chose morte, à jamais disparue. Notre civilisation moderne, industrielle et commerciale, doit inévitablement envisager la formation de monopoles.

Si on songe à tout le capital qu'il faut pour créer une industrie, à la demande de ressources naturelles, au nombre considérable d'employés et au désir d'établir des marchés assurés, il est inévitable, comme l'ont du reste démontré les événements, que des monopoles naissent dans divers domaines; c'est ce qui s'est produit jusqu'ici et c'est ce qui continuera d'arriver.

Nous de la C.C.F. considérons avec inquiétude les monopoles, en quoi nous différons de ceux de nos collègues qui siègent à notre droite. Nous reconnaissons leur existence et leur caractère inéluctable. Nous ne désirons pas le retour de l'entreprise dite libre et c'est de ce point de vue que nous envisageons la question. Nous estimons que le régime capitaliste actuel donne naissance à des monopoles dépourvus d'objectifs sociaux. Nous reconnaissons que dans certain cas ils produisent efficacement, qu'ils empêchent le gaspillage et ainsi de suite, mais nous prétendons qu'il faut qu'ils aient des objectifs sociaux.

Il faudrait qu'ils soient soumis à la direction de ceux qui sont responsables au peuple plutôt qu'à celle de ceux qui dépendent d'un conseil d'administration ou d'un groupe d'actionnaires. Si cette méthode ne réussit pas, il faudra recourir à la nationalisation. Si nous nous opposons au régime du monopole actuel, c'est que dans l'ensemble il se fonde sur l'objectif du profit plutôt que sur un objectif social. Nous soutenons que dans le domaine économique les besoins de l'homme doivent passer avant les bénéfices. Nous voyons le résultat de la recherche du gain dans la mise en valeur des ressources de notre pays. Nous avons vu des villes désertées après que des monopoles eurent exploité des ressources naturelles, des forêts et des mines sans songer à l'avenir. Nous avons vu des monopoles forcer leurs concurrents à abandonner les affaires, en vendant quelque temps à un prix moins élevé. Nous soutenons que ces pratiques sont malsaines, nuisibles pour les citoyens et pour l'économie du pays.

[M. Herridge.]

Je reconnais volontiers, et les membres de mon groupe aussi, que les monopoles sont nécessaires dans certains domaines. Ils le sont dans le domaine du transport, car il serait impossible de maintenir une douzaine de chemins de fer en exploitation au Canada. Ils le sont aussi pour les communications. Même sous le régime de la propriété privée, personne n'oserait soutenir que nous devrions avoir dix ou quinze sociétés de téléphone en exploitation dans une seule province. La production de l'énergie hydroélectrique, l'exploitation d'industries de base comme l'acier, et l'aménagement des pipe-lines et autres sociétés de transport de ce genre sont autant de domaines où les monopoles sont nécessaires. Il est reconnu que dans bien des cas ils assurent l'efficacité; ils empêchent le gaspillage et le chevauchement et créent un certain sens de sécurité chez un groupe particulier de gens au sein de la nation.

Notre principale raison de nous opposer aux monopoles et aux coalitions, c'est que jusqu'ici on a surtout visé aux bénéfices sans se soucier du bien-être de la société. Les membres de notre groupe ne peuvent plus permettre qu'un petit nombre de personnes jouissent d'aussi vastes pouvoirs à l'égard de la mise en valeur de nos ressources naturelles et de la direction de notre activité économique, puisqu'elles ne sont comptables qu'à des conseils d'administration et à des actionnaires. Nous préconisons donc l'étatisation des monopoles, lorsqu'elle est manifestement à l'avantage des Canadiens. Nous préconisons l'étatisation de certains monopoles, dont l'administration est dirigée par le peuple à qui elle est comptable. Nous ne prétendons pas que la socialisation d'un secteur quelconque de notre économie offre un avantage particulier. Nous n'avons pas foi dans la socialisation réalisée en vue de satisfaire un point de vue ou une attitude s'inspirant d'une idéologie. Nous disons simplement qu'on devrait avoir recours à l'étatisation, quand elle est manifestement nécessaire, désirable, et à l'avantage des Canadiens.

C'est ainsi que nous envisageons la question des monopoles et des coalitions au Canada. Les membres du parti de la C.C.F., considérant les ressources naturelles et la productivité du pays, sont d'avis que les Canadiens ont droit à un niveau de vie assuré et satisfaisant. La C.C.F. croit que tout enfant né au Canada a droit à toute la formation intellectuelle qu'il est capable d'acquérir, celle qu'il lui faut pour développer ses talents et sa personnalité, afin de pouvoir jouer son rôle dans l'œuvre nationale. Nous croyons que la population ouvrière du Canada a droit à un emploi stable et assuré, comportant un salaire qui permette un niveau